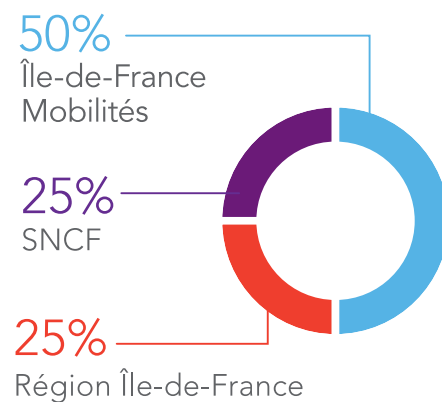


## > LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS AGISSENT POUR VOS TRANSPORTS

- L'accessibilité des réseaux de transport aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est un objectif prioritaire de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités pour assurer une mobilité pour tous.
- Cette démarche qui associe la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, les transporteurs et les gestionnaires de voirie se poursuit quotidiennement par des travaux sur les infrastructures franciliennes (gares et points d'arrêts bus), et dans les choix de nouveaux matériels roulants.
- Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, le Schéma Directeur de l'Accessibilité des transports en commun de l'Île-de-France (SDA), élaboré par Île-de-France Mobilités, a pour objectif la mise en accessibilité des réseaux bus, la mise en accessibilité de 266 gares, et le développement de services associés, notamment l'information des voyageurs. Le coût de ces aménagements pour les gares est de 1,4 milliard d'euros.
- Les travaux qui seront réalisés prochainement dans la gare de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville consistent à rehausser les quais 1 et 2 afin de permettre un accès de plain-pied au nouveau matériel roulant. Une seconde phase suivra avec la mise en place d'une passerelle et l'installation d'ascenseurs pour rendre les quais accessibles à tous (voyageurs en fauteuils roulants, avec des poussettes ou des bagages, personnes âgées...).

## > MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS DANS VOTRE GARE: 12 500 000 €



PARIMAGE - 31811 - SNCF - RCS BOBIGNY B 552 049 447 - 02/2020

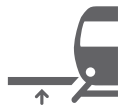
# NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS D'ACCESSIBILITÉ DANS VOTRE GARE



**DÉBUT DES TRAVAUX: FÉVRIER 2020**  
**DURÉE: 12 MOIS**



## > LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE VOTRE GARE



Rehaussement des  
quais 1 et 2



Amélioration du  
confort des quais



Installation de  
toilettes adaptées



Remise aux normes  
et couverture des  
escaliers fixes  
de la gare



Mise aux normes  
de la signalétique  
et de l'éclairage

## > FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Chacun d'entre nous peut être confronté à un problème de mobilité réduite que cela soit de manière permanente (personnes en situation de handicap ou âgées) ou temporaire (femmes enceintes, accompagnement d'enfant en bas âge, bagages encombrants...). Pour cela, nous intervenons dans votre gare.

## > PENDANT LES TRAVAUX, CE QUI VA CHANGER

L'objectif de ce chantier est d'améliorer le confort de tous en permettant notamment un accès de plain-pied au futur matériel roulant par le rehaussement des quais.

Dans le cadre de ces travaux, 4 places de stationnement voyageurs seront neutralisées au bout du parking de l'avenue Denis Papin jusqu'à fin 2020. Les accès aux quais pourront également être modifiés. Une signalétique piétonne sera installée.

Pour assurer la sécurité des voyageurs, la circulation des trains sera interrompue et la gare sera non desservie certains week-ends de l'année. Durant ces périodes, des bus de substitution seront mis en place. Des nuisances sonores ponctuelles sont également à prévoir sur toute la durée du chantier. Une communication spécifique sera déployée en amont.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée et soyez assurés que nous faisons en sorte que les nuisances, bien qu'inévitables, soient les plus brèves et les plus faibles possible.

Retrouvez l'actualité de votre ligne sur le blog de la ligne D :  
[maligned.transilien.com](http://maligned.transilien.com)